

ONZIEME
NUMERO DE LA
REVUE AFRICAINE
DES LETTRES, DES
SCIENCES



KURUKAN FUGA
VOL : 3-N°11
SEPTEMBRE 2024

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 3-N°11 SEPTEMBRE 2024

Bamako, Septembre 2024

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

Links of indexation of African Journal Kurukan Fuga

COPERNICUS	MIR@BEL	CROSSREF	SUDOC	ASCI	ZENODO
					
https://journals.indexcopernicus.com/search/details?id=129385&lang=ru	https://reseau.mirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga	https://search.crossref.org/search/works?q=kurukan+fuga&from_ui=yes	https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1/SET=4/TTL=1/SHW?FRST=5	https://asci.database.com/master/journallist.php?v=16126	https://zenodo.org/communities/rkf/records?q=&l=list&p=1&s=10&sort=newest

Directeur de Publication

- Prof. MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Rédacteur en Chef

- Prof. COULIBALY Aboubacar Sidiki (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

Rédacteur en Chef Adjoint

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- *TOURE Boureima, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *CAMARA Ichaka, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *OUOLOGUEM Belco, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *MAIGA Abida Aboubacrine, Maitre-Assistant (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIALLO Issa, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *KONE André, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*

- KEITA Issa Makan, **Maitre-de Conférences** (*Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali*)
- KODIO Aldiouma, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Dr SAMAKE Adama (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo
- Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg
- Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, University of Education, Winneba
- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouët Boigny

- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof.KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouet Boigny, Abidjan
- Prof.TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof.BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)



TABLE OF CONTENTS

- Koudregma Clément RAMDE, Aboubacar BARRY,*
FACTEURS PSYCHODYNAMIQUES DE LA CONDUITE ADDICTIVE LIÉE À UNE
SUBSTANCE PSYCHOACTIVE : CAS DE L'ADDICTION À L'ALCOOL CHEZ LES
ÉLÈVES DU SECONDAIRE AU BURKINA FASO pp. 01 – 11
- Sory DOUMBIA, Mamadou DIAMOUTENE, Dr. Adama SORO,*
REVISITING W.E.D. DU BOIS'S LEGACY IN THE HISTORIC STRUGGLE FOR RACIAL
EMANCIPATION IN AMERICA OF THE 20TH CENTURY pp. 12 – 20
- Kwéssé Moïse SANOU, Mamadou LOMPO,*
PERCEPTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LES PRODUCTEURS DU
COTON (*GOSSYPIUM HIRSUTUM L.*) DANS LA REGION DU SUD-OUEST AU
BURKINA FASO pp. 21 – 36
- Réal MONDJO LOUNDOU,*
SAVOIRS EN INTERACTION ET CULTURE NEGRO-AFRICAINE EN QUESTION
DANS LE ROMAN FRANCOPHONE : UNE ANALYSE DE 53CM DE BESSORA,
TEMPS DE CHIEN DE PATRICE NGANANG, *VERRE CASSE* ET *MEMOIRE DE
PORC-EPIC* D'ALAIN MABANCKOU, *ORPHEE NEGRO* DE GREGOIRE BIYOGO
..... pp. 37 – 53
- Kamory TANGARA,*
ANALYSE-INTERPRETATION DU SCHEMA DE LA COMMUNICATION ET DES
FONCTIONS DU LANGAGE DE ROMAN JAKOBSON A PARTIR DE *ALTINE... MON
UNIQUE PECHE* D'ANZATA OUATTARA pp. 54 – 66
- Mamadou BAYALA,*
ÉLÉMENTS DE THEATRALITE DANS *EN ATTENDANT LE VOTE DES BETES
SAUVAGES* D'AHMADOU KOUROUMA..... pp. 67 – 79
- Joël OUEDRAOGO, Yélézouomin Stéphane Corentin SOME, Saïdou SAVADOGO,*
POTENTIALITES AGROFORESTIERES DE *FAIDHERBIA ALBIDA*, DE *VITELLARIA
PARADOXA* ET DE *DANIELLIA OLIVERI* DANS LA COMMUNE RURALE DE
KOKOLOGHO (BURKINA FASO) pp. 80 – 95
- Djénéba DIARRA, Mamadou HAIDARA,*
ANALYSE DE LA GESTION CARTOGRAPHIQUE DES ZONES INONDEES ET A
RISQUE D'INONDATION DANS LES QUARTIERS BANCONI ET LAFIABOUGOU . pp. 96
– 111
- Diakalia COULIBALY,*
TRANSLATION AS A LEARNING TOOL IN ESP CLASSES: M.A STUDENTS'
PERCEPTIONS AT THE *FACULTE DES SCIENCES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES
IN BAMAKO (MALI)* pp. 112 – 121
- Innousa MOUMOUNI, Esseyram Ablavi GOGOLI,*
ESTHETIQUE CORPORELLE ET REGULATION SOCIORELIGIEUSE DANS LES
COMMUNAUTES *VODOU* A ANEHO AU TOGO A L'ERE DE LA CONTEMPORANEITE
..... pp. 122 – 137

Konan Samuel N'GUESSAN, Sontia Victor Désiré COULIBALY, Kassy Stanislas Herman EHOUMAN,
ÉTUDE TYPOLOGIQUE DE LA DEPORTATION CHEZ LES BAOULE DU N'ZI-COMOE
(1910-1920) pp. 138 – 144

Parfait MIHINDOU BOUSSOUGOU,
INFLUENCE DES FACTEURS DE RISQUE DE CONTAMINATIONS AU COVID-19 SUR
L'IMPLICATION ORGANISATIONNELLE DES BRANCARDIERS DES URGENCES :
CAS DU CHUO ET DU CHUL-GABON pp. 145 – 156

Lacina YÉO,
RESILIENZ AUS INTERKULTURELLER PERSPEKTIVE ANHAND IHRER
ERSCHEINUNGSFORMEN IM AFRIKANISCH-DEUTSCHEN KONTEXT pp. 157 – 168

Aléza SOHOU, Kombate KOFFI,
CRISE DE RESPONSABILITE DES ACTEURS DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR PUBLIC AU TOGO pp. 169 – 180

Géofroid Djaha DJAHA,
MUSIQUE ET CONTE CHEZ LES BAOULÉ DE CÔTE D'IVOIRE : DE LA
COMPLEMENTARITE A LA COMPLICITÉ pp. 181 – 193

Mohamed BERTHE,
ETUDE COMPAREE ENTRE LA CHARTE DE KURUKAN FUGA ET LA
CONSTITUTION DU 22 JUILLET 2023 DE LA REPUBLIQUE DU MALI SUR LES
ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX pp. 194 – 209

Famakan KEITA,
L'HUMOUR AU MALI : UN LEVIER DE L'ORALITÉ ET DE DÉDRAMATISATION
SOCIALE pp. 210 – 218

Konan Parfait N'GUESSAN,
FEMMES, MEDIATION ET RECHERCHE DE LA PAIX DANS L'HISTORIOGRAPHIE A
L'EPOQUE DES PREMIERS VALOIS pp. 219 – 234

Ayéfé Fafavi d'ALMEIDA, Kodjo AFAGLA,
L'ÉCRITURE ET LA LECTURE SOUS LE PRISME DU GENRE pp. 235 – 249

Armel Brice ZOH,
RÉVOLTE, LUTTE ET RUPTURE DANS LE DISCOURS POÉTIQUE DE KAMA
KAMANDA : PERCEPTION ET SIGNIFIANCE DES FORMES DE VIE D'ENGAGEMENT
..... pp. 250 – 258

ABOUBACAR CHETIMA Fanta, MAMADOU Ibrahim, KAILOU DJIBO Abdou,
ANALYSE DE LA RESILIENCE DES SERVICES WASH FACE AUX INONDATIONS DU
VILLAGE D'AROUNGOUZA, REGION DE ZINDER AU NIGER..... pp. 259 – 272

KOUKOUNGNON Dehi Armand Didier,
L'INFORME NARRATIVE DANS L'EX-PERE DE LA NATION DE AMINATA SOW FALL
: UNE BRACHYPOETIQUE pp. 273 – 280

Sekou TOURE,
DECODING AND NARRATING LOVE IN THE WORKS OF SAMUEL COLERIDGE,
JOHN KEATS AND LORD BYRON pp. 281 – 295

Oumar COULIBALY*, Souleymane BENGALY, Djakanibé Désiré TRAORE,
RECURRENCE DES INONDATIONS DANS LA VILLE DE BLA AU MALI : ENJEUX ET
PERSPECTIVES..... pp. 296 – 313

Yakouréoun DIARRA,
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU ROLE DES ACTEURS DANS LA GESTION DES
DECHETS SOLIDES MENAGERS A BAMAKO : DES STRATEGIES POUR UNE
GESTION DURABLE pp. 314 – 329

Amadou ZAN, Ibrahim OUEDRAOGO, Joachim BONKOUNGOU,
ANALYSE DE LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE DANS LA PROVINCE DU MOUHOUN
DE LA PÉRIODE 1991-2021 (BURKINA FASO): UNE CONTRIBUTION À LA
CONNAISSANCE DE LA DYNAMIQUE CLIMATIQUE pp. 330 – 341

Oussa Kouadio Hermann KONAN,
LE DISCOURS INDIRECT DANS LA BIBLE ET LE FUSIL : UNE SYNTAXE ORIENTEE
..... pp. 342 – 350

Ténéna Mamadou SILUÉ, Nannougou SILUÉ, Daouda COULIBALY,
BRITISH POST-WAR SOCIAL UNREST AND THE POLITICAL STATE IN JONATHAN
COE'S THE ROTTERS' CLUB pp. 351 – 361

Siaka GNESSI,
LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS : UN DÉFI POUR LA SALUBRITÉ
URBAINE DE LA COMMUNE DE KAYA (BURKINA FASO) pp. 362 – 374

Nana Kadidia DIAWARA,
ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET PATRIOTISME pp. 375 – 388

KOUAKOU Brigitte Charleine Bosson épouse BARRAU, Adama TRAORÉ, Amadou Zan TRAORÉ,
LEXIQUE DU SYSTEME INFORMATIQUE : ENJEUX ET DEFIS DE LA TRADUCTION
SPECIALISEE..... pp. 389 – 396

Vol. 3, N°11, pp. 375 – 388, Septembre 2024
Copy©right 2024 / licensed under [CC BY-NC 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/)
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : <https://doi.org/10.62197/NYIJ6989>
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc,
ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET PATRIOTISME

Dr Nana Kadidia DIAWARA,

*Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako, Faculté de Droit Privé – FDPRI,
E-mail : nana-kadidia_dawara@hotmail.com*

Résumé

L'enseignement du patriotisme au Mali est un enjeu crucial, surtout face aux défis éducatifs et sécuritaires actuels. La nouvelle constitution de 2023 souligne que l'éducation est un droit fondamental et impose aux enseignants d'accompagner les élèves dans les établissements publics. Cependant, la qualité de l'éducation est souvent entravée par le manque de matériels didactiques et la menace de l'extrémisme violent. Cette étude vise à analyser ces défis, évaluer l'impact de ces problèmes sur l'éducation, et proposer des solutions pour améliorer l'enseignement du patriotisme dans les zones de conflit. Elle adopte une méthodologie mixte, incluant une revue de la littérature, des entretiens qualitatifs avec divers acteurs éducatifs, et une analyse des politiques en vigueur. Les résultats indiquent un besoin urgent de ressources éducatives et de programmes de prévention de l'extrémisme, et soulignent que la responsabilité de l'État vis-à-vis des enseignants n'est pas toujours respectée. Une collaboration entre le gouvernement, les communautés locales et les organisations internationales est essentielle pour surmonter ces obstacles et garantir une éducation de qualité pour tous les élèves maliens.

Mots clés : *Apprentissage, enseignement, Etablissement, patriotisme, Prévention de l'Extrémisme Violent PEV.*

Abstract

Teaching patriotism in Mali is a crucial issue, especially in light of the current educational and security challenges. The new constitution of 2023 emphasizes that education is a fundamental right and mandates teachers to support students in public institutions. However, the quality of education is often hindered by a lack of teaching materials and the threat of violent extremism. This study aims to analyze these challenges, assess their impact on education, and propose solutions to improve patriotism education in conflict areas. It employs a mixed methodology, including a literature review, qualitative interviews with various educational stakeholders, and an analysis of existing policies. Findings indicate an urgent need for educational resources and programs to prevent extremism, highlighting that the state's responsibility towards teachers is not always upheld. Collaboration between the government, local communities, and international organizations is essential to overcome these obstacles and ensure quality education for all Malian students.

Key words : *Establishment, Learning, patriotism, preventing violent extremism EPI, teaching.*

Cite This Article As: DIAWARA, N.K. (2024). ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET PATRIOTISME. *Kurukan Fuga*, 3(11), 375–388. <https://doi.org/10.62197/NYIJ6989>

Introduction

La continuité des activités éducatives au Mali est essentielle, même en période de conflit. Assurer un accompagnement efficace des élèves est crucial, en intégrant l'éducation à la paix et la prévention de l'extrémisme violent dans la formation des enseignants. Cela peut se faire par le biais de curriculums, de méthodes d'enseignement et de matériels adaptés. L'objectif est de renforcer la résilience des élèves face à l'extrémisme et de promouvoir le patriotisme. Cette étude se concentre sur les défis juridiques et éducatifs liés à l'enseignement du patriotisme dans les établissements publics, nécessitant une analyse des cadres réglementaires, des pratiques pédagogiques, ainsi que de la formation des enseignants et des partenariats avec la société civile.

Dans ce contexte, il est primordial d'explorer comment les institutions éducatives peuvent devenir des espaces de dialogue et de réconciliation. En intégrant des thématiques liées à la diversité culturelle et à l'inclusion, les écoles peuvent contribuer à apaiser les tensions et à construire un climat de confiance. De plus, en renforçant la capacité des enseignants à aborder ces sujets sensibles, on peut favoriser une atmosphère d'apprentissage positive, qui encourage les élèves à s'engager activement dans la construction d'une société plus harmonieuse.

Par ailleurs, la collaboration avec les acteurs de la société civile est indispensable pour enrichir le processus éducatif. Des initiatives conjointes peuvent être mises en place pour sensibiliser les élèves et leurs familles aux valeurs de paix et de tolérance. Ces partenariats permettront non seulement d'élargir les ressources pédagogiques disponibles, mais aussi d'impliquer la communauté dans la lutte contre l'extrémisme violent. En favorisant une approche collective, il est possible de créer un écosystème éducatif robuste capable de résister aux défis posés par les conflits et d'assurer un avenir serein pour les nouvelles générations.

1- Orientation sur l'enseignement :

Cette orientation (passer par l'éducation pour lutter contre l'extrémisme violent découle d'un constat partagé repose sur la certitude que le développement d'actions préventionnistes axées sur l'éducation).elle ne peut pas prévenir l'extrémisme violent, mais elle peut limiter la diffusion des idéologies, discours et programmes des extrémistes en fournissant aux individus les compétences nécessaires pour les remettre en question.

L'analyse se concentre sur le segment du système éducatif qui en constitue le socle : l'enseignement fondamental, le cheminement du système et ses relations avec son environnement : tutelle décentralisation déconcentration communication. Elle n'occulte pas les difficultés par l'introduction d'innovation pédagogique comme la pédagogie convergente. La question sensible de la langue d'enseignement est abordée dans un contexte où le français est la langue officielle.

Ainsi Frédérique Weyer analyse les similitudes et les spécificités des 4 types d'écoles qui composent l'offre d'éducation formelle (Frédérique Weyer, 2011,192) : école publique école privée école communautaire et médersa. La recherche ne se limite pas à l'école, au contraire l'enseignement formel, l'enseignement non formel et l'apprentissage sont analysés conjointement et leurs interactions constamment interrogées. Elle montre bien que dans le milieu étudié, l'apprentissage et patriotisme bien vient dans la famille et non de l'école bien que celle-ci permette d'enrichir les savoirs transmis dans sphère familiale. L'originalité de cette recherche tient aussi au fait qu'elle est fondée en grande partie sur les trajectoires éducatives des élèves. L'analyse de leur discours et perceptions apporte un regard inédit sur la mise en œuvre des politiques éducatives. Elle met en relief la diversité des trajectoires et leur impact

sur le développement de la personne et de la collectivité. Les analyses présentées seront d'une grande utilité aux décideurs, elles témoignent de la pertinence et de l'importance de recherche basées sur les données qualitatives et axées sur les acteurs. En outre développer la réflexion sur les interactions entre éducation, savoir le travail entre l'apprentissage scolaire et l'apprentissage familial.

1.1- La compétence de l'éducation :

L'éducation à le pouvoir d'enseigner les tenants de la paix du non violences, de la résolution pacifique des conflits et des compétences sociales et émotionnelles, c'est là une étude sur l'élaboration des lignes directives pour la formation des enseignants à l'éducation à la paix et la prévention de l'extrémisme violent, les pays francophones (Mali, Niger) lancée par L'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique.

L'expression de l'accès à l'éducation est associée à une diversification de l'offre éducative. En effet l'offre est aujourd'hui composée de 4 types d'écoles formelles : l'école publique l'école privée et la medersa. En 2009 40% des élèves (Données du rapport d'évaluation du PDEB,1993 Pages, 67) de l'enseignement primaire étaient scolarisés dans les écoles non publiques (CPS-2009) et cette proportion est en hausse constante depuis les années 1990. On compte aussi deux principaux types structures non formelles : les centres d'éducation pour le développement (CED) et les centres d'alphabétisations fonctionnelle (CAF). Leurs effectifs se sont également accrus au cours des dernières années. Le progrès de la scolarisation et la diversification de l'offre éducation sont concomitant à une multiplication des acteurs de cette offre. Bien que l'état est augmenté de manière significative les dépenses destinées à l'enseignement primaire. Les acteurs non étatiques, communautaire communes, organisation non gouvernementale (ONG) et bailleur de fonds investissement de plus en plus le champ de l'offre scolaire. Ces initiatives sont encouragées par l'état dans la mesure où elles contribuent à accroître l'accès à l'éducation sans pourtant exercer de pression sur les ressources fiscales.

L'expression de l'accès à l'éducation et associe à une diversification de l'offre éducative. En effet l'offre est aujourd'hui composée de quatre types d'école formelle : l'école publique, l'école communautaire, l'école privée et la medersa. En 2009 40% des élevés de l'école primaire était scolarise dans des écoles non publique (CPS-2009) et cette proportion est en hausse constante depuis les années 1990. On compte aussi deux principaux types de structures non formelles : les centres d'éducatons pour le développement (CED) et les centres d'Alphabétisation fonctionnel (CAF). Leur effectif se sont également accrus au cours des dernières années le progrès de la scolarisation et la diversification de l'offre éducative sont concomitants à une multiplication des acteurs de cette offre bien que l'Etat est augmenté de manière significative les dépenses destinées à l'enseignement primaire. Les acteurs non étatiques, communautaire organisation non gouvernementales (ONG) et les bailleurs fonds investissent de plus en plus le champ de l'offre scolaire. Ces initiatives sont encouragées par l'Etat dans la mesure où elles contribuent à accroître accès à l'éducation sans pourtant exerce la pression sur les ressourcées fiscales.

1.2- Patriotisme et objectifs de l'enseignement

L'enseignement doit inculquer des valeurs morales et patriotiques, permettant aux élèves de comprendre leur identité nationale et d'adhérer aux principes de la citoyenneté active. Cela peut se traduire par des programmes qui valorisent l'histoire, la culture et les traditions maliennes, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à la nation.

En enseignant aux enfants leurs devoirs civiques, on les prépare à devenir des citoyens responsables. Cela inclut la sensibilisation à l'importance de la participation active dans la société et la promotion de l'intérêt collectif au-dessus de l'intérêt personnel.

L'accent mis sur le travail, en particulier le travail manuel, favorise un esprit d'engagement et de service envers la communauté. Cela incite les élèves à contribuer positivement à leur environnement et à leur pays, un aspect fondamental du patriotisme.

Les articles mentionnent l'importance de la contribution des élèves à la vie scolaire et au maintien des infrastructures éducatives. Cette implication renforce leur responsabilité envers la collectivité et leur nation, tout en cultivant des valeurs de respect et de solidarité.

En investissant dans la formation des enseignants, l'État garantit que ceux-ci transmettent non seulement des connaissances académiques, mais aussi des valeurs patriotiques. Les enseignants jouent un rôle crucial dans la formation des jeunes citoyens et dans la diffusion d'un patriotisme éclairé.

Le rôle des collectivités locales et des parents d'élèves dans l'éducation des enfants souligne l'importance d'une approche collaborative pour renforcer les liens communautaires et nationaux, favorisant ainsi un patriotisme ancré dans la réalité locale.

1.3- Objectifs Majeurs : La Reforme De 1962

Cette réforme était basée après la liberté et l'instruction étaient le premier besoin du peuple à l'heure de la libération l'une des premières tâches qui s'imposaient aux nouveaux états indépendants étaient la restauration de la dignité de l'homme colonisé par une révision du système éducatif du régime colonial. Pour notre pays une réforme s'impose car une révélation politique économique et sociale ne peut être pleinement efficace que si elle va de pair avec une politique conforme de l'enseignement. Le but de cette réforme fondamentale vise à :

- Un enseignement tout à la fois de masse et de qualité ;
- Un enseignement qui puisse former avec une économie maximum de temps et d'argent tous les cadres dont le pays a besoin pour son divers plan de développement ;
- Un enseignement qui garantisse un niveau culturel nous permettant l'établissement des équivalences des diplômes avec les autres états modernes ;
- Un enseignement dont le contenu sera basé non seulement sur nos valeurs spécifiquement africaine et malienne mais aussi sur les valeurs universelles.

Les innovations essentielles sont : la structure ; l'enseignement fondamental.

Concernant la structure cette réforme s'écarte fondamentalement de l'ancienne elle s'élargit, la rend plus populaire en l'adoptant à notre structure sociale.

L'enseignement fondamental : la substitution des écoles fondamentales aux écoles primaires et au premier cycle de l'enseignement secondaire actuel. Ce système s'établit la continuité nécessaire entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. La suppression du certificat d'étude primaire élémentaire, le passage de

L'élève d'une classe à l'autre ou d'un cycle à l'autre est conditionné par l'ensemble de son travail et non par le hasard d'un examen ou d'un concours.

2- Formation initiale et contenu des enseignants

¹ Loi 99-046AN RM, du 28 décembre 1999 portant loi d'orientation sur l'éducation

La formation initiale des enseignants de nos jours est d'ordre primordial c'est-à-dire que l'enseignant est le message de l'évolution des idées et du progrès technique l'effort demandé aux enseignants ne peut être obtenue de que si on leur donne une motivation suffisante

Ainsi le meilleur devenir de l'école malienne conditionne le développement harmonieux et rapide du Mali.

De se faire la profession enseignante est la plus épouvante est devenue la plus déprimante de nos jours que son impact social est le plus évident qu'elle détermine l'avenir du pays.

Toutes ces conditions qu'on faire à la profession enseignante Un rôle particulier dans la société. Ainsi les séminaires demandent une revalorisation de la fonction enseignante, passe par la méconnaissance de sa particularité du statut particulier de la fonction publique dans meilleurs délais.

Le statut particulier est l'affaire de tout enseignant, les séminaires demandent : une amélioration réelle de la situation matérielle de l'enseignant par un relèvement substantiel des salaires et leur paiement régulier.

CED (centre d'éducation pour le développement) laisser aider passe leur connaissance aux apprenants les formations continues des apprenants une obligation pour une bonne formation des apprenants une méthode de faire passer l'information aux apprenants.

- l'enseignement fondamental 1 : c'est-à-dire le premier cycle il comprend organiquement un enseignement du premier cycle d'une durée de 6 ans ;
- enseignement du fondamental 2 : d'une durée de 3 ans. cet enseignement est donné à des écoles fondamentales.

L'enseignement fondamental a pour but : d'apporter aux enfants des connaissances indispensables à la vie moderne. De les préparer à bien comprendre leurs devoirs civique et professionnel dans le cadre des libres institutions de la nation. De leur permettre par une éducation normale et politique et par le développement harmonieux de toutes leurs facultés physiques et intellectuelles de s'orienter dans le sens de l'apport fondamental de la nation et de poursuivre leurs études de dans l'enseignement secondaire général technique de professionnel élémentaire et moyen. L'enseignement fondamental est obligatoire dans la limite des places existants, sa durée est de 9 ans en principe toutefois une école fondamentale peut fonctionner avec les seuls classes du premier cycle dans ce cas les élèves aptes à poursuivre leurs études sont diriger sur les classes terminales des écoles prévues à cet effet.

l'enseignement fondamental 2: est donné en français en attendant la possibilité d'utilisation des instruments de langue du pays l'étude des langues étrangères est introduite à partir de la 6e année sauf dans le madersa qui font l'objet de disposition particulière. Chez nous au Mali les fondamentales sont substituées aux écoles primaires et aux établissements du premier cycle de l'enseignement du second degré l'école fondamentale est mix : certaines de ces classes peuvent comprendre deux divisions.

Formation initiale et continue.

La majorité des enseignants (83 %) ont reçu une formation initiale Mais cette formation est très hétérogène. la plupart a été formé à l'Institut pédagogique d'enseignement général (IPEG) en 2 ans avec les niveaux DEF.

Les autres formes de formation initiale constatée sont : les centres pédagogiques régionaux (CPR) en une année sans le DEF, l'IPEG deux ans avec le Baccalauréat. L'IPEG en quatre ans avec le DEF l'Ecole normal Secondaire (ENSEC) en quatre ans avec le DEF ou en deux ans

avec le Baccalauréat le Diplôme de l'Ecole Normal supérieur sans formation pour le premier cycle, le DEF. Cette diversité retrace en fait l'évolution qu'a connue au Mali la Formation Initiale des maitres du premier cycle fondamental. Après l'Indépendance du pays et avec le besoin d'Enseignants crée par la réforme de 1962, les maitre du premier cycle étaient recrutés parmi les élèves de la 9ème année titulaire du DEF et formés en 1 année au Centre Pédagogique régionale (CPF). Avec la création de l'IPEG les maitres du 1^{er} cycle ont été recrutés parmi les titulaire du DEF qui ont une formation initiale de 2 ans. Cette situation a prévalu pendant une longue période. En 1984 la durée de la formation dans les IPEG a été portée à 4 ans toujours avec le DEF, 2 années plus tard pendant que cette promotion était en cours de formation, la durée a été ramenée à 2 ans avec exigence du Baccalauréat seconde partie. En 1995 avec la nouvelle fondamentale (NEF) les autorités éducatives sont survenues à la formule de 4 ans de formation initiale dans les IPEG toujours avec le DEF. La plus part des enseignants qui n'ont pas reçu de la formation initiale se rencontrent dans les écoles catholique et 3/2 dans les medersas sont sans formation Initiale, dans les écoles publique quelques enseignant y'ayant pas bénéficié de formation initiale mais ceci sont généralement des vacataires recrutés par l'état. La forte proportion des maitres bénéficiant de la formation continue est une situation relativement récente au Mali. Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de développement de l'éducation de base (PDEB) initié par le gouvernement malien et USAID² en 1990 projet dont la composante qualité contient un volet de formation des maitres. L'équipe de formation du PDEB composée des agents de l'Institut Pédagogique Nationale (IPN) a organisé ainsi plusieurs stage de formation à destination des inspections et des enseignants sur des modules comme les (OPE), la grammaire structurelle le langage par le dialogue la lecture et l'écriture l'élaboration du matériel didactique. Parallèlement les inspecteurs ont été formés dans les modules : l'Administration scolaire, le suivi de l'encadrement des enseignants. Actuellement avec les actions de cette équipe 100% des directeurs, les inspecteurs et conseillé e près de 80% des maitre ont reçu une formation en cours d'emplois entre 1990 et 1993. Toujours dans le cadre du PDEB une équipe chargée de la formation et du suivi des maitres responsable des classes de double vacation organisent des stages relatifs à la gestion des classes de double vacation. Parallèlement au PDEB certain programme ont formés les maitres dans les domaines spécifiques il s'agit notamment du programme de formation sur l'environnement (PFIE) pour l'Education l'environnement du projet d'Education en matière de la vie familiale (EMP/EVF).

3- Partenariat Ecole et Organisation de la stratégie Civile :

3.1- Stratégies et critères :

Quelles mesures peut-on proposer pour améliorer les méthodes d'aide à l'éducation, en tenant compte des responsabilités de l'individu, de l'État et des administrateurs :

Pour améliorer l'efficacité de l'aide à l'enseignement, il est essentiel de mieux cibler les objectifs sociaux et économiques, en mettant l'accent sur les populations les moins favorisées. Cela nécessite une redéfinition du rôle de l'aide, afin de l'adapter aux besoins contemporains du système éducatif. Les donateurs doivent également s'engager à réajuster leurs ressources pour aligner leurs interventions sur les réformes nécessaires et maximiser les bénéfices. Par ailleurs, il est crucial de favoriser des échanges réguliers entre donateurs et bénéficiaires,

² United States Agency for International Development

permettant une confrontation des idées sur les stratégies éducatives et les projets d'aide. Le soutien des organismes internationaux est également primordial pour faciliter ces dialogues et garantir une approche technique efficace. En adoptant ces mesures, les partenaires pourront mieux évaluer l'impact de l'aide, en tenant compte des disparités entre les différents acteurs.

3.2- Principe :

- Encourager aider une réforme de l'enseignement partout où elle s'annonce, appuyée les efforts déployées en vue de la recherche et de développement ;
- Comme innovation actuelle limitée et qu'il y'a peu de motel de système d'enseignement adopté aux conditions local et la mise en place des institutions pour la recherche appliquée à la formation du personnel technique et d'administration

L'application d'une telle stratégie de l'aide à l'Education exige l'identification pour chaque pays consternés en matière d'éducation en vue du développement un changement susceptible de donner l'impulsion nécessaire à ce développement, une contribution spéciale qui peut apporter l'aide à l'éducation. Sur le plan économique et social l'école malienne puisse pleinement jouée le rôle qui lui est assigné indispensable dans les conditions nécessaires pour une application correcte de cette réforme. Le principe d'un enseignement de masse et de qualité doit être maintenues et renforcées. Pour concrétiser ce principe dans le faits il est essentielle que l'enseignement soit obligatoire laïque et gratuit pour tous. Il parait tout d'abord nécessaire de lever l'équivoque au tour des mots enseignement et éducation que l'on prend l'un pour l'autre alors que le premier n'est qu'un aspect du second. L'enseignement tel qu'il est conçu actuellement est bien affaire d'un département et d'un corps enseignant c'est pourquoi la notion d'un enseignement de masse a conduit vite à celle de scolarisation de masse. L'éducation quant à elle est multiforme permanente et s'adresse à toute les couches de la population, elle ne s'aurait être l'affaire d'un seul ministère si compétant soit-il, l'éducation est affaire du peuple et quand on parle d'éducation de masse c'est la nation qui est consternée, chaque citoyen qui fréquente ou non l'école reçoit dans le cadre d'une véritable éducation de masse une éducation conforme à ses besoins et au besoin du développement national.

3.3- Le Partenariat :

³La priorité de la communauté internationale depuis 1990 dans le domaine de l'éducation sont illustré par deux documents qui ont pour vocation d'orienter les politiques de l'Education de mise en œuvre dans les pays du Sud-Ouest. La déclaration mondiale sur l'Education pour tous (CMEPT) de 1990 et le cadre d'action de Dakar (FME) de 2000 le premier a été adopté en 1990 par la conférence mondiale sur l'éducation tous réuni en jomtien à Thaïlande, le deuxième a été ratifié en 2000 lors du forum mondial sur l'Education de Dakar. Ce dernier prenant acte des progrès et des difficultés survenues au cours de la dernière précédente propose en effet un cadre d'action pour atteindre l'objectif de l'éducation pour tous.

Des ONG et des structures éducatives (Ecoles, centre d'animation pédagogique, académie d'enseignement) réalisent ensemble des activités sur la culture et la paix, la démocratie, la citoyenneté et les droits humains. Cette dernière formation, la communauté éducative à travers

les partenariats entre l'école et les organisations de la stratégie des formations pour indigner les facteurs d'injustices. Un débat constructif se développe autour de l'école avec l'appui de la différente organisation (ce que les auteurs appellent comme les bailleurs de moindre envergure développent des activités considérables à la base.

3.3.1- ACTEURS ET PARTENAIRES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION :

Deux thématiques suivantes :

La connaissance de l'extrémisme violent

Les orientations pour une prise en charge de l'extrémisme violent par l'école. Chacune de ces thématiques est déclinée en un certain nombre de questions et de formations sur la compréhension et ou la définition des axes d'intervention de l'école dans la prévention de l'extrémisme violent. Les acteurs et partenaires ciblés se répartissent entre des enseignants du fondamental, des formations d'enseignants, des autorités de l'éducation et des organisations de la stratégie civile.

4- Connaissance De L'extrémisme Violent :

Le constat est que l'extrémisme violent ne fait pas l'objet de prestation pédagogique formelle dans la formation initiale des enseignants. Il importe de signaler la place importante qu'occupent la culture de la paix et l'éducation de la formation continue des enseignants.

Les informations recueillis par les comités de gestion des établissements scolaires confirment le déficit de connaissance notée dans la formation initiale et continue des enseignants sur l'extrémisme violent.

4.1- La Prévention :

Prise en charge de l'extrémisme violent⁴ : La prise en charge de l'extrémisme violent dans le milieu scolaire au Mali requiert une approche intégrée qui combine des mesures préventives, éducatives, et de soutien. Voici des stratégies détaillées adaptées à ce contexte spécifique :

4.1.1. Prévention et Sensibilisation

a. Éducation à la Paix et à la Tolérance :

- **Inclusion dans le Programme Scolaire** : Intégrer des modules sur la paix, la tolérance, et les droits humains dans les programmes scolaires. Cela aide à sensibiliser les élèves aux dangers de l'extrémisme et à promouvoir des valeurs de respect et d'inclusion.
- **Ateliers et Séminaires** : Organiser des ateliers réguliers pour les élèves sur la prévention de la radicalisation et les mécanismes de résolution pacifique des conflits.

b. Sensibilisation des Enseignants :

- **Formation Continue** : Former les enseignants à reconnaître les signes précoces de radicalisation et à gérer les discussions sur des sujets sensibles de manière appropriée. Les formations doivent inclure des techniques de détection et de gestion des comportements extrémistes.
- **Création de Ressources Pédagogiques** : Développer et distribuer des ressources pédagogiques pour aider les enseignants à aborder les questions d'extrémisme et de radicalisation dans leur enseignement.

⁴ Mamadou Guissé "Les mesures Privatives de liberté au Mali : Un mépris des règles procédurale "revue Malienne des Sciences Juridiques et économique du Mali"

4.1.2. Renforcement des Capacités et Engagement Communautaire

a. Collaboration avec les Communautés :

- **Partenariats Locaux :** Travailler avec les leaders communautaires, les parents et les organisations locales pour créer des programmes de soutien qui promeuvent des valeurs positives et fournissent des alternatives aux jeunes vulnérables.
- **Comités de Sécurité Scolaire :** Établir des comités locaux de sécurité scolaire pour surveiller les signes de radicalisation et travailler en collaboration avec les autorités pour prévenir les incidents.

b. Engagement des Parents et des Familles :

- **Programmes d'Information pour les Parents :** Organiser des sessions d'information pour les parents sur les signes de radicalisation et les moyens de soutenir leurs enfants. Les parents jouent un rôle crucial dans la détection précoce et la prévention de l'extrémisme.
- **Encouragement de la Participation Parentale :** Impliquer les parents dans les activités scolaires et les discussions sur les valeurs éducatives et communautaires.

4.1.3. Soutien et Réhabilitation

a. Programmes de Soutien Psychosocial :

- **Services de Conseil :** Offrir des services de conseil et de soutien psychologique aux élèves susceptibles de présenter des signes de radicalisation ou ayant été exposés à des activités extrémistes. Les conseillers scolaires doivent être formés pour gérer ces situations avec sensibilité.
- **Activités Extra-scolaires :** Développer des programmes d'activités parascolaires qui offrent des opportunités positives aux élèves, les aidant à se détourner des influences extrémistes.

b. Réhabilitation et Réinsertion :

- **Programmes de Réhabilitation :** Pour les élèves qui ont été impliqués dans des groupes extrémistes, mettre en place des programmes de réhabilitation qui les aident à réintégrer le milieu scolaire et à reconstruire des relations positives avec leurs pairs.
- **Suivi Personnalisé :** Assurer un suivi personnalisé pour les élèves ayant des antécédents de radicalisation afin de garantir leur intégration réussie et leur engagement envers des comportements prosociaux.

4.1.4. Sécurité et Surveillance

a. Renforcement des Mesures de Sécurité :

- **Contrôles Accrus :** Mettre en place des contrôles de sécurité dans les écoles pour prévenir les intrusions et les actes de violence. Cela inclut la surveillance des accès aux établissements et l'assurance que les infrastructures sont sécurisées.
- **Surveillance des Activités en Ligne :** Collaborer avec les autorités pour surveiller les activités en ligne qui pourraient inciter à l'extrémisme ou viser les jeunes élèves, tout en respectant la vie privée des individus.
- **Plans d'Urgence :** Élaborer des plans d'urgence pour gérer les incidents liés à l'extrémisme dans les écoles. Ces plans doivent inclure des procédures pour la gestion de crise, la communication avec les familles, et la coordination avec les forces de sécurité.

4.1.5. Collaboration Interinstitutionnelle

a. Coordination entre Institutions :

- **Partenariats entre Éducation et Sécurité :** Créer des partenariats entre les ministères de l'Éducation et de la Sécurité, ainsi que d'autres organismes concernés, pour coordonner les efforts de prévention et de gestion de l'extrémisme.
- **Partage d'Information :** Assurer un partage d'informations efficace entre les établissements scolaires, les forces de sécurité, et les services sociaux pour une approche intégrée du problème.
- **Évaluation Continue :** Mettre en place des mécanismes d'évaluation régulière des programmes de prévention et de gestion de l'extrémisme pour adapter les stratégies en fonction des résultats et des évolutions de la situation.
- **Retour d'Information :** Recueillir et analyser les retours d'information des élèves, des parents, et des enseignants pour améliorer les interventions et les pratiques en place.

La prise en charge de l'extrémisme violent dans le milieu scolaire au Mali nécessite une approche globale et collaborative, impliquant des actions préventives, éducatives, communautaires, et de soutien. En combinant ces stratégies, il est possible de créer un environnement scolaire sûr et inclusif, et de réduire les risques de radicalisation parmi les jeunes.

4.2- Les Moyens De Lutte Contre La Violence Dans Le Milieu Scolaire Fondamental

La détermination des moyens de lutte contre la violence dans le milieu scolaire fondamentale pourrait être un frein, si la société réagit (A) contre ce phénomène qui détériore nos écoles fondamentales. C'est dans cette perspective qu'il y aurait un climat de paix non seulement au sein de nos écoles fondamentales.

La réaction" sociale

Les divers moyens de lutte contre la violence ont d'abord été regroupés sous le vocable de réaction sociale contre le crime. Depuis le début du d XXe siècle, au moins, en Europe, on parle volontiers de politiques criminelle. Aux Etats Unis et dans les pays anglo-saxons, c'est l'expression contrôle social (social control, que l'on emploie. Selon un auteur, la réaction sociale peut être conçue comme : « On entend par réaction sociale, ensemble des moyens utilisés par la société pour lutter contre la violence ou la délinquance». Partant de là, l'administration doit jouer un rôle prépondérant (s) pour une répression efficace des violences commises à l'école fondamentale (b).

5- Le Rôle De L'administration

Le rôle de l'administration dans la gestion de l'extrémisme violent dans le milieu scolaire au Mali est crucial. L'administration éducative, comprenant les responsables au niveau national, régional et local, doit jouer un rôle actif dans la prévention, la gestion et la réponse aux risques associés à l'extrémisme. Voici une analyse détaillée des responsabilités et actions que l'administration peut entreprendre :

5.1. Élaboration de Politiques et de Directives

a. Création de Politiques Éducatives :

- **Développement de Politiques :** Formuler des politiques éducatives claires qui intègrent des stratégies de prévention de l'extrémisme violent. Ces politiques doivent

guider les écoles dans la mise en place de programmes de sensibilisation et de gestion des risques.

- **Mise en Place de Directives** : Établir des directives précises pour les établissements scolaires sur la manière de gérer les signes de radicalisation et d'intervenir en cas de menace.

b. Coordination avec les Autorités :

- **Collaboration avec les Forces de Sécurité** : Assurer une coordination étroite avec les forces de sécurité et les agences gouvernementales pour surveiller et répondre aux menaces liées à l'extrémisme dans le milieu scolaire.
- **Partenariats Interinstitutionnels** : Collaborer avec d'autres ministères et organisations non gouvernementales pour élaborer des stratégies intégrées de lutte contre l'extrémisme.

5.2. Formation et Sensibilisation

a. Formation du Personnel Éducatif :

- **Programmes de Formation** : Organiser des sessions de formation pour les directeurs d'écoles, les enseignants et le personnel administratif afin de les préparer à détecter les signes de radicalisation et à gérer les incidents liés à l'extrémisme.
- **Formation Continue** : Mettre en place des programmes de formation continue pour maintenir le personnel scolaire informé des dernières tendances et méthodes en matière de prévention de la radicalisation.

b. Sensibilisation des Élèves et des Parents :

- **Campagnes de Sensibilisation** : Lancer des campagnes de sensibilisation au sein des écoles pour informer les élèves et les parents des dangers de l'extrémisme et des moyens de les prévenir.
- **Ressources Éducatives** : Fournir des ressources pédagogiques et des guides aux établissements pour éduquer les élèves et les familles sur les valeurs de tolérance et de respect.

5.3 Surveillance et Évaluation

a. Surveillance des Établissements :

- **Contrôles Réguliers** : Effectuer des contrôles réguliers des établissements scolaires pour s'assurer que les politiques de prévention et de gestion de l'extrémisme sont correctement mises en œuvre.
- **Évaluation des Risques** : Identifier et évaluer les risques potentiels au sein des écoles, en collaboration avec les autorités locales et les experts en sécurité.

b. Suivi des Incidents :

- **Gestion des Cas** : Mettre en place des mécanismes pour signaler et suivre les incidents liés à l'extrémisme, en veillant à ce que les mesures appropriées soient prises en temps utile.
- **Analyse des Tendances** : Analyser les tendances et les incidents pour adapter les stratégies de prévention et d'intervention en fonction des évolutions observées.

5.4. Soutien et Ressources

a. Allocation de Ressources :

- **Budget et Financement** : Allouer des fonds spécifiques pour les programmes de prévention de l'extrémisme, la formation du personnel, et les initiatives de sensibilisation.
- **Ressources Matérielles** : Fournir aux établissements scolaires les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les programmes éducatifs et les mesures de sécurité.

b. Support Technique et Logistique :

- **Assistance Technique** : Offrir un soutien technique aux écoles pour la mise en place de systèmes de surveillance et de sécurité adaptés.
- **Ressources Pédagogiques** : Distribuer des outils pédagogiques et des supports pour aider les enseignants à aborder les questions d'extrémisme avec les élèves.

5.5. Engagement Communautaire

a. Promotion de la Participation Communautaire :

- **Engagement des Acteurs Locaux** : Encourager les communautés locales à participer activement aux initiatives de prévention de l'extrémisme, en collaborant avec les écoles et les autorités locales.
- **Création de Comités Locaux** : Établir des comités locaux de prévention de l'extrémisme impliquant des parents, des leaders communautaires, et des représentants scolaires pour renforcer l'implication de la communauté dans la lutte contre la radicalisation.

b. Développement de Partenariats :

- **Partenariats avec des ONG** : Collaborer avec des organisations non gouvernementales spécialisées dans la prévention de l'extrémisme pour bénéficier de leur expertise et de leurs ressources.
- **Initiatives Multisectorielles** : Promouvoir des initiatives qui impliquent divers secteurs de la société pour aborder les causes profondes de l'extrémisme et créer un environnement scolaire sûr et inclusif.

L'administration joue un rôle clé dans la gestion de l'extrémisme violent dans le milieu scolaire au Mali en élaborant des politiques, en fournissant une formation, en assurant une surveillance, en allouant des ressources, et en engageant la communauté. En adoptant une approche intégrée et proactive, l'administration peut contribuer efficacement à la prévention de la radicalisation et à la création d'un environnement scolaire plus sûr et plus inclusif.

5.1- la répression des violences

La violence dans le milieu scolaire fondamental fait apparaître aujourd'hui un problème plus vaste et plus profond dans notre pays. Cette violence a engendré des perturbations des activités scientifiques. Elle corrompt davantage les enfants de la société elle-même. C'est pour cela il procède à une répression efficace de ce fléau qui ronge et détruit la société.

⁵La mise en place d'un dispositif juridique pourrait bien aider l'école Malienne à combattre ces violences.

Cela suppose un concours solide de l'Etat et une application sévère des sanctions à l'encontre des grévistes le législateur doit davantage encadrer les manifestations dans le milieu

⁵ Voir Georges Ripert,

fondamental. Même si, par ailleurs le syndicalisme étant considéré comme un droit fondamental. Cette disposition signifie d'emblée une reconnaissance constitutionnelle parce que « Tout Homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix ⁶ » 19partout dans le monde, le juge doit réprimer les abus de ce droit. 66461316

En effet, au regard de l'escalade de la violence dans nos écoles, l'intervention de l'Etat doit être énergique. Le gouvernement, à travers le ministère de l'Enseignement fondamental doit agir avec promptitude dans la résolution des crises causées et animées par les mouvements syndicaux, en impliquant davantage les responsables d'écoles.

Très souvent, l'indulgence du juge incite les élèves à déclinquer, à procéder à la violence et cette indulgence est ressentie actuellement comme une faiblesse dans le milieu scolaire et dans la société en général.

Les juges ne doivent plus être indulgents envers les élèves récalcitrants, dans cette perspective qu'il y aura un climat de paix dans la société.

5.1- les corolaires de la réaction sociale

C'est le bon déroulement des activités pédagogiques (a) et l'harmonie dans la société (b).

5.2.1- Le bon déroulement des activités pédagogique

Par ailleurs, il faut signaler que les moyens de lutte sus-envisagés doivent être en mesure de contribuer à l'instauration d'une harmonie au sein de la communauté scolaire, gage d'un bon déroulement des activités académiques.

Le retour au bon déroulement des activités académiques est possible si le tissu social tant déchiré fait l'objet d'une reconstitution commune entre les deux parties.

Compte tenu de l'importance des dommages causés, la réconciliation pacifique entre élève et responsable d'administration paraît à maitre un gage pour le déroulement des activités académiques.

CONCLUSION

Cette recherche fournit des informations cruciales pour élaborer des lignes directrices concernant la formation des enseignants à l'éducation à la paix et à la prévention de l'extrémisme violent au Mali. En premier lieu, il s'agit de développer des lignes directrices spécifiques pour former les enseignants sur ces thématiques. Ensuite, l'approche pédagogique doit favoriser l'induction de comportements responsables et de compétences critiques chez les apprenants, les préparant ainsi à comprendre les conséquences de l'extrémisme violent. Enfin, il est nécessaire de réviser et d'adopter les référentiels de formation des enseignants et les programmes d'études afin que l'école puisse efficacement aborder et prévenir le phénomène de l'extrémisme violent.

BIBLIOGRAPHIE :

- Guissé, M. (2017). « Les mesures privatives de liberté au Mali : Un mépris des règles procédurales. » *Revue malienne des sciences juridiques et économiques du Mali*.
- Weyer, F. (2017). *La prévention de l'extrémisme violent par l'éducation : Guide à l'intention des décideurs politiques* (p. 17). Karthala, UNESCO.
- Ripert, G. (1999). *Les forces créatrices du droit* (2e éd.). LGDJ.

- (1993). Données du rapport d'évaluation du PDEB (p. 67).
- Diarra, I., Carron, G., Sangaré, S., Dacosta, I., & Traoré, A. (n.d.). *Amélioration des services de l'éducation de base : Un échantillon d'écoles dans la région de Koulikoro.*
- Dougnon, D. (n.d.). Éducation et insertion professionnelle au Mali : Jeux des trajectoires, enjeux familiaux et inégalités.
- Guazibo, K. (n.d.). « L'émergence et le développement d'un complexe conflictuel régional au Sahel. » *Revue malienne des sciences juridiques et politiques de Bamako*, pp.407-427.
- Loi 99-046AN RM. (1999). *Loi d'orientation sur l'éducation*, 28 décembre.
- United States Agency for International Development. (n.d.). *La réforme de 1962 sur la révision du système éducatif du régime colonial* (p. 5).

